

Territoire fortement marqué par la présence de l'eau



615 km de cours d'eau Source : IGN 2024



4 713 ha de Zones à Dominante Humide (ZDH) Source : Agence de l'Eau Artois Picardie



3 448 ha de Zones Humides (ZH) Source : Agence de l'Eau Artois Picardie

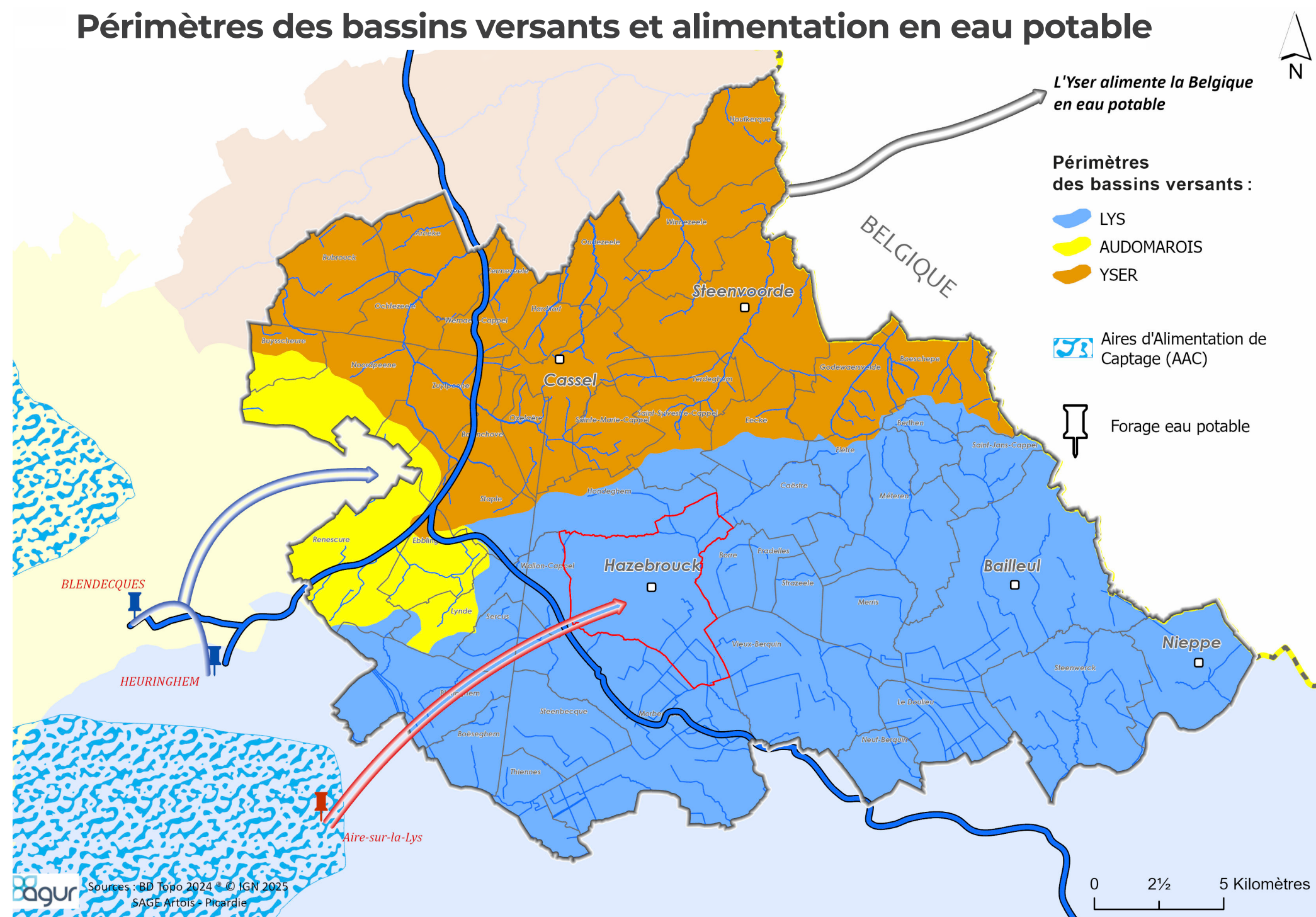


Pas de point de captage en eau potable sur le territoire



2/3 des sous-bassins du SDAGE Artois-Picardie connaissent des tensions d'eau Source : Agence de l'eau, Rapport 2023

Périmètres des bassins versants et alimentation en eau potable



Préserver les fonctionnalités des zones humides : « éponges et filtres naturels ».

100% dépendant des territoires voisins pour l'alimentation en eau potable.



Un cycle de l'eau bouleversé

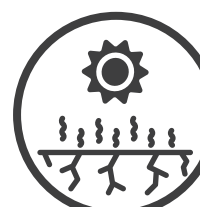
Le contexte du Bassin Artois-Picardie

Entre 2040-2050, le bassin Artois-Picardie pourrait perdre jusqu'à l'équivalent de :

➔ **-10 à -14 % son rechargement de nappe**

Source : Agence de l'eau, Rapport 2023

Les risques



Sécheresse accrue des sols (stress hydrique)
+ retrait gonflement des argiles



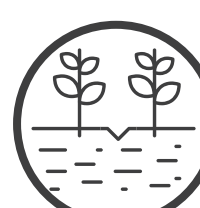
Concentration des polluants dans les sols



Érosion et coulées de boues



Perte de la biodiversité



Diminution des rendements agricoles



Tensions quantitatives de la ressource et conflits d'usages



Un changement des régimes de pluies

Fragilité de l'équilibre du cycle de l'eau.

Dégradation des écosystèmes liée au changement climatique.



Une ressource : entre intensification des quantités prélevées et détérioration de la qualité

État écologique : détérioration.

État chimique 100 % : mauvais (2023).

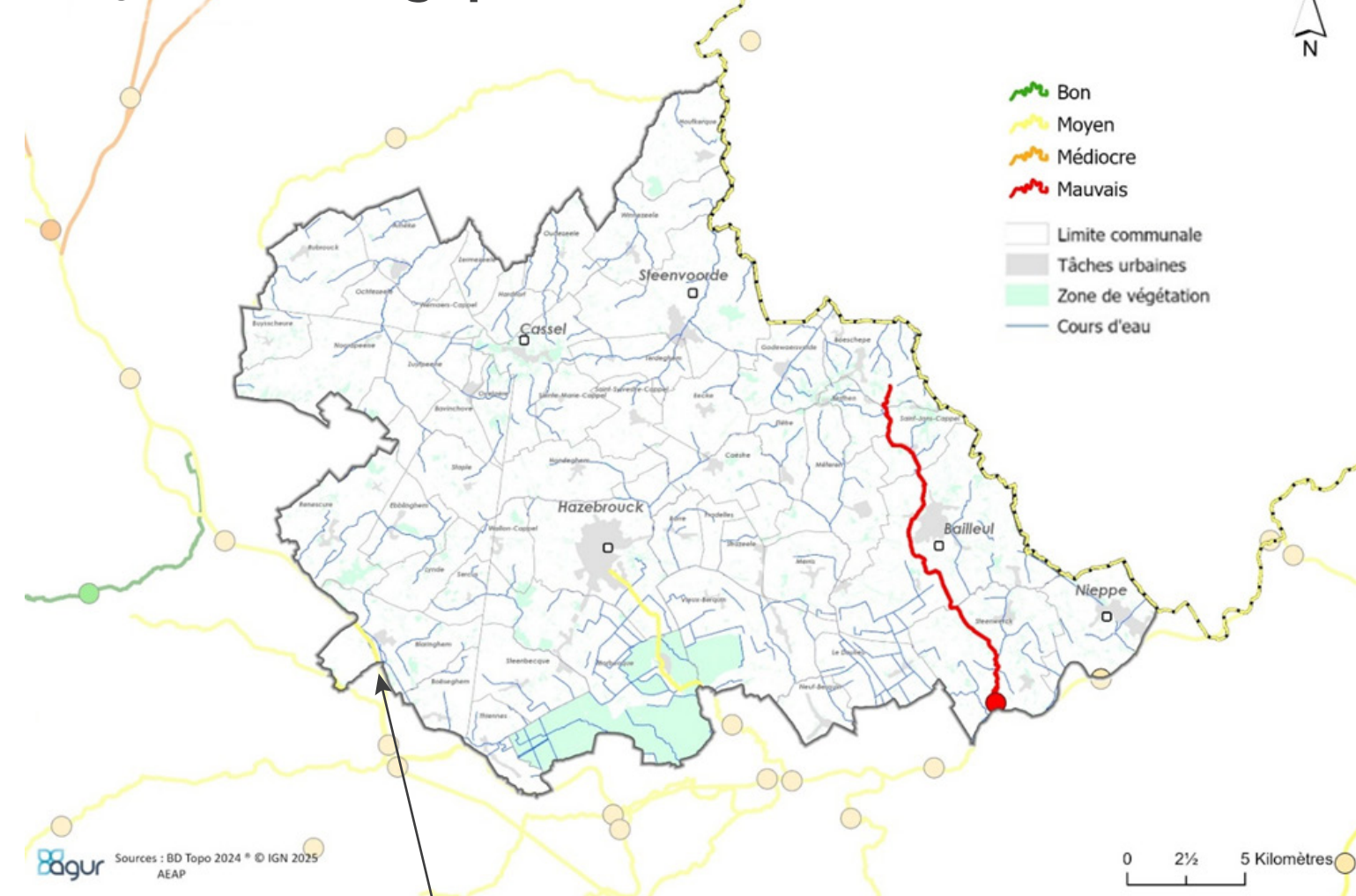
L'état écologique d'une masse d'eau de surface (rivière, zone humide...) permet d'évaluer la santé des écosystèmes aquatiques.

346 505 m³ prélevé en 2023, soit + 32,3 % depuis 2015.

En 2023 : 102 points de captage d'eau non potable dont 16 abandonnés et 26 non-actifs cette année-là.

84 % pour l'irrigation agricole et 16 % pour d'autres usages économiques.

Qualité écologique des cours d'eau 2021 - 2023

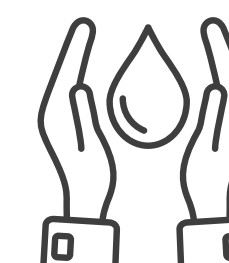


(!) Le seuil de déclaration est fixée à 7 000 m³/an

Seule la Lys canalisée du nœud d'Aire à l'écluse n°4 Merville Aval présentait un bon état écologique (2015) et chimique (2011).

Adapter les prélèvements dans le milieu pour préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau.

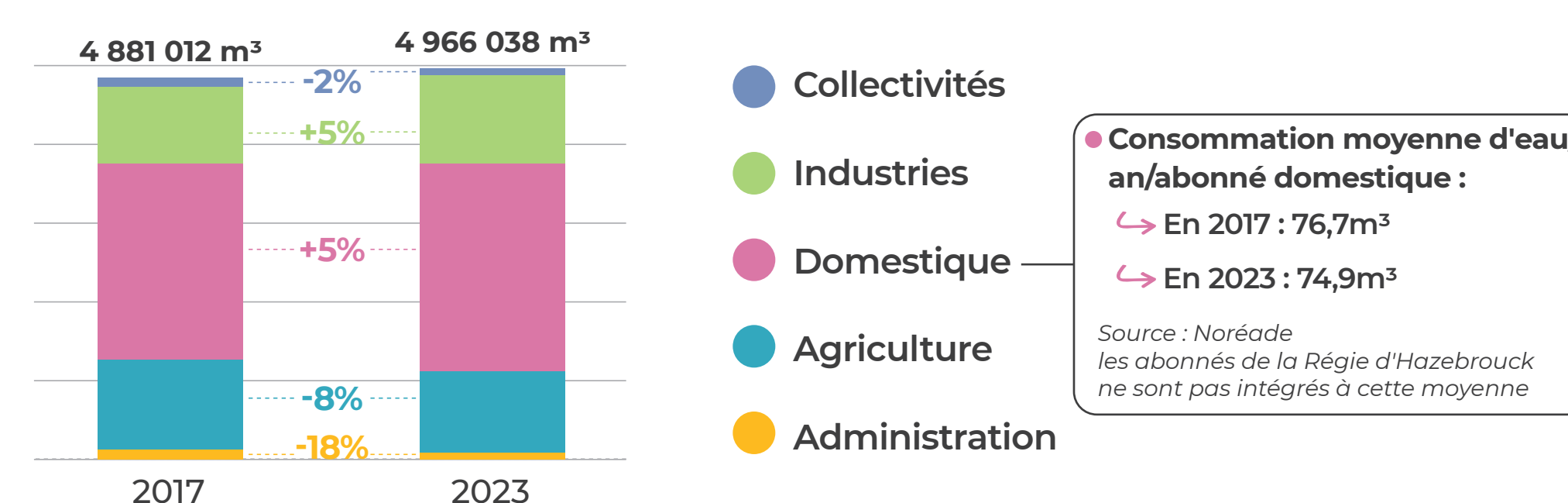
Respecter l'objectif commun : -10% des prélèvements en eau, d'ici 2030 pour tous les acteurs (par rapport à 2019).



La gestion durable et solidaire de l'eau potable

Plus de la moitié des volumes prélevés d'eau potable consommés, sont destinés à un usage domestique (2023)

Évolution de la consommation d'eau potable des communes adhérentes au SIDEN-SIAN



Total des consommations (Régie d'Hazebrouck et Noréade)

● 48 166 abonnés en 2023 (+ 8,3% par rapport à 2017)

● 5 963 301 m³ eau consommés en 2023 (+ 2,3% par rapport à 2017)

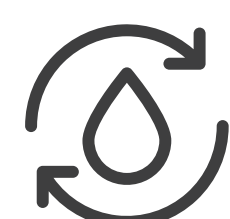
Aide à l'installation de récupérateur d'eau de pluie, depuis 2022 :

➔ 50 foyers bénéficiaires (entre 2022 et mars 2025)

➔ Soit une capacité de stockage 481 m³

La sobriété de tous les usages de l'eau.

Inciter à la récupération d'eau de pluie.



Une gestion patrimoniale durable des ouvrages d'assainissement

SIDEN-SIAN

Noréade : actuellement 32 Stations d'épuration des eaux usées (STEP) [raccordées et gérées par Noréade]

➔ une STEP située à Ebblinghem, en cours de construction

➔ une STEP située en Belgique : Houtkerque-Watou [raccordée mais non gérée]

5 STEP ont atteint une capacité maximale

Ces 32 systèmes d'assainissement sont conformes en collecte et en performance en 2024, sauf 2 (Flêtre Est et Ouest, dont la conformité performance doit être confirmée en 2025).

Nb d'habitations en zones non collective : 6 739

Nb d'habitations à raccorder : 906

Assainissement collectif : 108,5 km de réseau unitaire et 231,5 km de réseau séparatif d'eaux usées

Réseau pluvial : 257,7 km

Cœur de Flandre agglo

Régie d'Hazebrouck - 1 STEP, en conformité

Assainissement collectif (AC) : 76,5 km de réseau unitaire et 40,5 km de réseau séparatif d'eaux usées, concerne 20 717 habitants

Assainissement non collectif (ANC) : 250 foyers concernés sur la régie des eaux d'Hazebrouck (2024), soit 532 habitants

Le service d'assainissement (AC et ANAC confondus) concerne 21 249 habitants

Assainissement Steenvoorde - 1 STEP en conformité

Assainissement collectif : 5,7 km de réseau unitaire et 11,6 km de réseau séparatif d'eaux usées et concerne 3 041 habitants

Assainissement non collectif : 551 foyers concernés soit 1 267 habitants (2024)

Le service d'assainissement (AC et ANC confondus) concerne 4 308 habitants.

Limitier l'impact des rejets en milieu naturel (enjeu d'amélioration de la qualité des eaux de surface).

Articuler durablement les besoins en eau/assainissement et le développement démographique et économique du territoire.

Promouvoir et mettre en œuvre la gestion intégrée des eaux pluviales.